




Vos garanties 2025	BASE 1	BASE 2	BASE 3
<b>H HOSPITALISATION EN ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ <sup>(1)</sup></b>			
Frais de séjour	180 % BR	200 % BR	300 % BR
Forfait patient urgences	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Honoraires - Praticien adhérent DPTAM <sup>(2) (3)</sup>	200 % BR	220 % BR	525 % BR
Honoraires - Praticien non adhérent DPTAM <sup>(2) (3)</sup>	180 % BR	200 % BR	200 % BR
Forfait journalier hospitalier - Par journée ou par nuitée <sup>(4)</sup>	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Chambre particulière <sup>(5)</sup> - Forfait par journée ou par nuitée	Frais réels dans la limite de 50 €/jour	Frais réels dans la limite de 65 €/jour	Frais réels dans la limite de 130 €/jour
Lit d'accompagnant - Forfait par nuit	45 €/nuit	65 €/nuit	130 €/nuit
Forfait actes lourds	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Allocation maternité ou adoption - En cas de naissance ou adoption (sur présentation de l'acte de naissance ou d'adoption)	-	-	400 €
Allocation maternité ou adoption - En cas de naissance gémellaire (sur présentation de l'acte de naissance ou d'adoption)	-	-	800 €
<b>U SOINS COURANTS <sup>(6)</sup></b>			
Honoraires médicaux généraliste - Consultation, consultation en ligne, visite Praticien adhérent DPTAM <sup>(3)</sup>	100 % BR	150 % BR	400 % BR
Honoraires médicaux généraliste - Consultation, consultation en ligne, visite Praticien non adhérent DPTAM <sup>(3)</sup>	100 % BR	130 % BR	200 % BR
Honoraires médicaux spécialiste - Consultation, consultation en ligne, visite Praticien adhérent DPTAM <sup>(3)</sup>	200 % BR	220 % BR	450 % BR
Honoraires médicaux spécialiste - Consultation, consultation en ligne, visite Praticien non adhérent DPTAM <sup>(3)</sup>	180 % BR	200 % BR	200 % BR
Actes techniques médicaux Praticien adhérent DPTAM <sup>(3)</sup>	150 % BR	170 % BR	250 % BR
Actes techniques médicaux Praticien non adhérent DPTAM <sup>(3)</sup>	130 % BR	150 % BR	200 % BR
Actes d'imagerie médicale + actes d'échographie Praticien adhérent DPTAM <sup>(3)</sup>	100 % BR	150 % BR	350 % BR
Actes d'imagerie médicale + actes d'échographie Praticien non adhérent DPTAM <sup>(3)</sup>	100 % BR	130 % BR	200 % BR
Honoraires paramédicaux : infirmiers, masseurs kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, prothésistes-orthésistes	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Analyses et examens de laboratoire	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Matériel médical : appareillage et prothèses médicales (hors Aides Auditives et Optique)	180 % BR	200 % BR	220 % BR
Frais de transport sanitaire : ambulance, taxi conventionné (dont SMUR)	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Médicaments remboursés à 65 %	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Médicaments remboursés à 30 %	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Médicaments remboursés à 15 %	100 % BR	100 % BR	100 % BR
<b>Actes non remboursés par la Sécurité sociale</b>			
Médecines douces <sup>(8)</sup> : acupuncteur, chiropracteur, diététicien, ostéopathe, pédicure-podologue, psychologue, psychomotricien, tabacologue Forfait global par an	30 € x 2 séances au choix	30 € x 3 séances au choix	50 € x 5 séances au choix
Homéopathie et phytothérapie prescrites non remboursées par la Sécurité sociale <sup>(9)</sup> - Forfait global par an	30 €/an	30 €/an	30 €/an
Sevrage tabagique (sur prescription médicale et présentation d'une facture acquittée) - Forfait global par an/bénéficiaire	-	50 €/an	100 €/an
Vaccin antigrippal (sur prescription médicale et présentation d'une facture acquittée) - Forfait global par an/bénéficiaire	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Contraception féminine (sur prescription médicale et présentation d'une facture acquittée) - Forfait global par an/bénéficiaire	15 €/an	30 €/an	100 €/an




Vos garanties 2025	BASE 1	BASE 2	BASE 3
 <b>SOINS COURANTS</b> <sup>(6)</sup> (Suite)			
Équilibre alimentaire et produits diététiques (sur prescription médicale et présentation d'une facture acquittée) - <i>Forfait global par an/bénéficiaire</i>	-	-	60 €/an
Ostéodensitométrie osseuse (sur prescription médicale et présentation d'une facture acquittée) - <i>Forfait global par an/bénéficiaire</i>	-	30 €/an	100 €/an
Autres vaccins (sur prescription médicale et présentation d'une facture acquittée) <i>Forfait global par an/bénéficiaire</i>	-	-	100 €/an
Forfait solidaire soutien psychologique <sup>(10)</sup> - <i>Forfait par an</i>	50 € x 3 séances	50 € x 3 séances	50 € x 3 séances
Séances avec des psychologues <sup>(11)</sup>	100 % BR	100 % BR	100 % BR
 <b>DENTAIRE</b> <sup>(6)</sup>			
Soins et prothèses <sup>(12)</sup> - Équipements 100 % Santé <sup>(13)</sup>	REMBOURSEMENT INTÉGRAL	REMBOURSEMENT INTÉGRAL	REMBOURSEMENT INTÉGRAL
Soins conservateurs, endodontie, prophylaxie bucco-dentaire, parodontologie (sans dépassements d'honoraires)	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Soins conservateurs, endodontie, prophylaxie bucco-dentaire, parodontologie (avec dépassements d'honoraires)	150 % BR	200 % BR	220 % BR
Inlay - Onlay	150 % BR	200 % BR	200 % BR
Prothèses - Tarif maîtrisé - Dents du sourire <sup>(14)</sup>	250 % BR	300 % BR	550 % BR
Prothèses - Tarif maîtrisé - Dents de fond de bouche <sup>(15)</sup>	180 % BR	200 % BR	450 % BR
Prothèses - Tarif maîtrisé - Inlays cores	150 % BR	200 % BR	250 % BR
Prothèses - Tarif libre - Dents du sourire <sup>(14)</sup>	250 % BR	300 % BR	550 % BR
Prothèses - Tarif libre - Dents de fond de bouche <sup>(15)</sup>	180 % BR	200 % BR	450 % BR
Prothèses - Tarif libre - Inlays cores	150 % BR	200 % BR	250 % BR
Implantologie - Couronne sur implant : dents du sourire <sup>(14)</sup> <sup>(16)</sup>	250 % BR	300 % BR	550 % BR
Implantologie - Couronne sur implant : dents de fond de bouche <sup>(15)</sup> <sup>(16)</sup>	180 % BR	200 % BR	450 % BR
Orthodontie - Par semestre de traitement et par bénéficiaire <sup>(17)</sup>	250 % BR	300 % BR	450 % BR
Couronne transitoire	100 €/dent	100 €/dent	100 €/dent
<b>Actes non remboursés par la Sécurité sociale</b>			
Parodontologie - <i>Forfait par an/bénéficiaire</i>	150 €/an	200 €/an	300 €/an
Prothèses - Couronne et pilier de bridge sur dents non délabrées (vivantes) <i>Forfait par an/bénéficiaire</i>	150 €/an	200 €/an	300 €/an
Implantologie - Racine et pilier implantaire - <i>Forfait par an/bénéficiaire</i>	500 €/an	500 €/an	800 €/an
Orthodontie - <i>Forfait par semestre/bénéficiaire</i> Au-delà de 25 ans : sur avis du chirurgien-dentiste consultant de l'organisme assureur <sup>(18)</sup>	250 % BR	250 % BR	350 % BR
 <b>AIDES AUDITIVES</b> <sup>(19)</sup>			
Équipement 100 % Santé <sup>(13)</sup> - Classe I - Aide auditive de Classe I <sup>(20)</sup> <sup>(21)</sup>	REMBOURSEMENT INTÉGRAL	REMBOURSEMENT INTÉGRAL	REMBOURSEMENT INTÉGRAL
Équipement à tarif libre - Classe II <sup>(22)</sup> <sup>(23)</sup> - Aide auditive moins de 20 ans <sup>(24)</sup> et/ou atteint de cécité	1700 €/oreille	1700 €/oreille	1700 €/oreille
Équipement à tarif libre - Classe II <sup>(22)</sup> <sup>(23)</sup> - Aide auditive 20 ans et plus	850 €/oreille	1000 €/oreille	1400 €/oreille
Accessoires et fournitures	100 % BR	100 % BR	100 % BR





Vos garanties 2025	BASE 1	BASE 2	BASE 3
 <b>OPTIQUE</b> <sup>(25)</sup>			
<b>Actes remboursés par la Sécurité sociale</b>			
Lunettes - Équipement 100 % Santé <sup>(13)</sup> (y compris examen de la vue par l'opticien) Monture + 2 verres de Classe A <sup>(26)</sup>	REMBOURSEMENT INTÉGRAL	REMBOURSEMENT INTÉGRAL	REMBOURSEMENT INTÉGRAL
Lunettes <sup>(26)</sup> Monture + 2 verres de Classe B	Voir tableau "Grille optique"	Voir tableau "Grille optique"	Voir tableau "Grille optique"
Lentilles prescrites <sup>(27)</sup> - Forfait par an/bénéficiaire	130 €/an	150 €/an	350 €/an
<b>Actes non remboursés par la Sécurité sociale</b>			
Lentilles prescrites jetables <sup>(27)</sup> - Forfait par an/bénéficiaire	130 €/an	150 €/an	350 €/an
Chirurgie optique réfractive - Forfait par œil	600 €/œil	700 €/œil	1000 €/œil
 <b>SPORT SUR ORDONNANCE</b>			
Sport sur ordonnance auprès d'un professionnel agréé pour les adhérents reconnus en Affection de Longue Durée (ALD) ou éligibles <sup>(28)</sup> - Forfait par an	-	100 €/an	200 €/an
 <b>ASSISTANCE</b>			
Assistance Matmut	INCLUS	INCLUS	INCLUS
 <b>SERVICES +</b>			
Itelis : avantages tarifaires optique et audio	INCLUS	INCLUS	INCLUS
Medaviz : téléconsultation 24 h/24, 7 j/7	INCLUS	INCLUS	INCLUS
deuxiemeavis.fr : service d'accès à l'expertise médicale en ligne	INCLUS	INCLUS	INCLUS
Livmed's : livraison de médicaments à domicile	INCLUS	INCLUS	INCLUS
Méta-Coaching : programmes de coaching santé en ligne	INCLUS	INCLUS	INCLUS
Salvum : formation en ligne aux 1 <sup>ers</sup> secours	INCLUS	INCLUS	INCLUS
Protection Juridique Santé	INCLUS	INCLUS	INCLUS

## Grille optique 2025

VERRES DE "CLASSE B" ET MONTURE (Monture total de la garantie, Sécurité sociale incluse)	BASE 1		BASE 2		BASE 3	
	ADULTE	ENFANT	ADULTE	ENFANT	ADULTE	ENFANT
<b>Par verre Unifocal, Sphérique</b>						
Sphère de -6 à +6	90 €	60 €	100 €	70 €	115 €	80 €
Sphère de -6,25 à -12 ou de +6,25 à +12	160 €	135 €	170 €	145 €	190 €	155 €
Sphère < -12 ou > +12	160 €	135 €	170 €	145 €	190 €	155 €
<b>Par verre Unifocal, Sphérique-cylindrique</b>						
Cylindre <= +4, sphère de -6 à 0	90 €	60 €	100 €	70 €	125 €	90 €
Sphère > 0 et (Sphère + cylindre) <= +6	90 €	60 €	100 €	70 €	125 €	90 €
Sphère > 0 et (Sphère + cylindre) > +6	160 €	135 €	170 €	145 €	190 €	155 €
Cylindre <= +4, sphère < -6	160 €	135 €	170 €	145 €	190 €	155 €
Cylindre > +4, sphère de -6 à 0	160 €	135 €	170 €	145 €	190 €	155 €
Cylindre > +4, sphère < -6	160 €	135 €	170 €	145 €	190 €	155 €
<b>Par verre Multifocal ou Progressif sphérique</b>						
Sphère de -4 à +4	160 €	135 €	170 €	145 €	200 €	155 €
Sphère de < -4 ou > +4	170 €	145 €	180 €	155 €	215 €	170 €
<b>Par verre Multifocal ou Progressif Sphéro-cylindrique</b>						
Cylindre <= +4, sphère de -8 à 0	160 €	135 €	170 €	145 €	225 €	180 €
Sphère > 0 et (Sphère + cylindre) <= +8	160 €	135 €	170 €	145 €	225 €	180 €
Sphère > 0 et (Sphère + cylindre) > +8	170 €	145 €	180 €	155 €	225 €	180 €
Cylindre > +4, sphère de -8 à 0	170 €	145 €	180 €	155 €	225 €	180 €
Sphère < -8	170 €	145 €	180 €	155 €	225 €	180 €
<b>Par monture</b>						
Monture	80 €	60 €	100 €	75 €	100 €	100 €

Vos garanties 2025	BASE 4	BASE 5	SURCOMPLÉMENTAIRE (option non responsable)
<b>H HOSPITALISATION EN ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ <sup>(1)</sup></b>			
Frais de séjour	300 % BR	350 % BR	400 % BR
Forfait patient urgences	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Honoraires - Praticien adhérent DPTAM <sup>(2) (3)</sup>	525 % BR	550 % BR	600 % BR
Honoraires - Praticien non adhérent DPTAM <sup>(2) (3)</sup>	200 % BR	200 % BR	200 % BR
Forfait journalier hospitalier - Par journée ou par nuitée <sup>(4)</sup>	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Chambre particulière <sup>(5)</sup> - Forfait par journée ou par nuitée	Frais réels dans la limite de 130 €/jour	Frais réels dans la limite de 220 €/jour	Frais réels dans la limite de 250 €/jour
Lit d'accompagnant - Forfait par nuit	130 €/nuit	130 €/nuit	130 €/nuit
Forfait actes lourds	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Allocation maternité ou adoption - En cas de naissance ou adoption (sur présentation de l'acte de naissance ou d'adoption)	400 €	400 €	400 €
Allocation maternité ou adoption - En cas de naissance gémellaire (sur présentation de l'acte de naissance ou d'adoption)	800 €	800 €	800 €
<b>U SOINS COURANTS <sup>(6)</sup></b>			
Honoraires médicaux généraliste - Consultation, consultation en ligne, visite Praticien adhérent DPTAM <sup>(3)</sup>	400 % BR	450 % BR	600 % BR
Honoraires médicaux généraliste - Consultation, consultation en ligne, visite Praticien non adhérent DPTAM <sup>(3)</sup>	200 % BR	200 % BR	200 % BR
Honoraires médicaux spécialiste - Consultation, consultation en ligne, visite Praticien adhérent DPTAM <sup>(3)</sup>	450 % BR	500 % BR	600 % BR
Honoraires médicaux spécialiste - Consultation, consultation en ligne, visite Praticien non adhérent DPTAM <sup>(3)</sup>	200 % BR	200 % BR	200 % BR
Actes techniques médicaux Praticien adhérent DPTAM <sup>(3)</sup>	250 % BR	250 % BR	250 % BR
Actes techniques médicaux Praticien non adhérent DPTAM <sup>(3)</sup>	200 % BR	200 % BR	200 % BR
Actes d'imagerie médicale + actes d'échographie Praticien adhérent DPTAM <sup>(3)</sup>	350 % BR	350 % BR	350 % BR
Actes d'imagerie médicale + actes d'échographie Praticien non adhérent DPTAM <sup>(3)</sup>	200 % BR	200 % BR	200 % BR
Honoraires paramédicaux : infirmiers, masseurs kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, prothésistes-orthésistes	100 % BR	200 % BR	250 % BR
Analyses et examens de laboratoire	100 % BR	200 % BR	250 % BR
Matériel médical : appareillage et prothèses médicales (hors Aides Auditives et Optique)	250 % BR	250 % BR	450 % BR
Frais de transport sanitaire : ambulance, taxi conventionné (dont SMUR)	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Médicaments remboursés à 65 %	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Médicaments remboursés à 30 %	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Médicaments remboursés à 15 %	100 % BR	100 % BR	100 % BR
<b>Actes non remboursés par la Sécurité sociale</b>			
Médecines douces <sup>(8)</sup> : acupuncteur, chiropracteur, diététicien, ostéopathe, pédicure-podologue, psychologue, psychomotricien, tabacologue Forfait global par an	50 € x 5 séances au choix	60 € x 5 séances au choix	60 € x 5 séances au choix
Homéopathie et phytothérapie prescrites non remboursées par la Sécurité sociale <sup>(9)</sup> - Forfait global par an	30 €/an	30 €/an	30 €/an
Sevrage tabagique (sur prescription médicale et présentation d'une facture acquittée) - Forfait global par an/bénéficiaire	100 €/an	100 €/an	100 €/an
Vaccin antigrippal (sur prescription médicale et présentation d'une facture acquittée) - Forfait global par an/bénéficiaire	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Contraception féminine (sur prescription médicale et présentation d'une facture acquittée) - Forfait global par an/bénéficiaire	100 €/an	100 €/an	100 €/an

Vos garanties 2025	BASE 4	BASE 5	SURCOMPLÉMENTAIRE (option non responsable)
 <b>SOINS COURANTS</b> <sup>(6)</sup> (Suite)			
Équilibre alimentaire et produits diététiques (sur prescription médicale et présentation d'une facture acquittée) - <i>Forfait global par an/bénéficiaire</i>	60 €/an	60 €/an	60 €/an
Ostéodensitométrie osseuse (sur prescription médicale et présentation d'une facture acquittée) - <i>Forfait global par an/bénéficiaire</i>	100 €/an	100 €/an	100 €/an
Autres vaccins (sur prescription médicale et présentation d'une facture acquittée) <i>Forfait global par an/bénéficiaire</i>	100 €/an	100 €/an	100 €/an
Forfait solidaire soutien psychologique <sup>(10)</sup> - <i>Forfait par an</i>	50 € x 3 séances	50 € x 3 séances	50 € x 3 séances
Séances avec des psychologues <sup>(11)</sup>	100 % BR	100 % BR	100 % BR
 <b>DENTAIRE</b> <sup>(6)</sup>			
Soins et prothèses <sup>(12)</sup> - Équipements 100 % Santé <sup>(13)</sup>	REMBOURSEMENT INTÉGRAL	REMBOURSEMENT INTÉGRAL	REMBOURSEMENT INTÉGRAL
Soins conservateurs, endodontie, prophylaxie bucco-dentaire, parodontologie (sans dépassements d'honoraires)	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Soins conservateurs, endodontie, prophylaxie bucco-dentaire, parodontologie (avec dépassements d'honoraires)	220 % BR	250 % BR	350 % BR
Inlay - Onlay	250 % BR	300 % BR	350 % BR
Prothèses - Tarif maîtrisé - Dents du sourire <sup>(14)</sup>	550 % BR	600 % BR	700 % BR
Prothèses - Tarif maîtrisé - Dents de fond de bouche <sup>(15)</sup>	450 % BR	500 % BR	600 % BR
Prothèses - Tarif maîtrisé - Inlays cores	250 % BR	250 % BR	300 % BR
Prothèses - Tarif libre - Dents du sourire <sup>(14)</sup>	550 % BR	600 % BR	700 % BR
Prothèses - Tarif libre - Dents de fond de bouche <sup>(15)</sup>	450 % BR	500 % BR	600 % BR
Prothèses - Tarif libre - Inlays cores	250 % BR	250 % BR	300 % BR
Implantologie - Couronne sur implant : dents du sourire <sup>(14)</sup> <sup>(16)</sup>	550 % BR	600 % BR	700 % BR
Implantologie - Couronne sur implant : dents de fond de bouche <sup>(15)</sup> <sup>(16)</sup>	450 % BR	500 % BR	600 % BR
Orthodontie - Par semestre de traitement et par bénéficiaire <sup>(17)</sup>	450 % BR	500 % BR	600 % BR
Couronne transitoire	100 €/dent	100 €/dent	100 €/dent
<b>Actes non remboursés par la Sécurité sociale</b>			
Parodontologie - <i>Forfait par an/bénéficiaire</i>	350 €/an	400 €/an	400 €/an
Prothèses - Couronne et pilier de bridge sur dents non délabrées (vivantes) <i>Forfait par an/bénéficiaire</i>	350 €/an	400 €/an	400 €/an
Implantologie - Racine et pilier implantaire - <i>Forfait par an/bénéficiaire</i>	900 €/an	1200 €/an	1500 €/an
Orthodontie - <i>Forfait par semestre/bénéficiaire</i> Au-delà de 25 ans : sur avis du chirurgien-dentiste consultant de l'organisme assureur <sup>(18)</sup>	350 % BR	350 % BR	350 % BR
 <b>AIDES AUDITIVES</b> <sup>(19)</sup>			
Équipement 100 % Santé <sup>(13)</sup> - Classe I - Aide auditive de Classe I <sup>(20)</sup> <sup>(21)</sup>	REMBOURSEMENT INTÉGRAL	REMBOURSEMENT INTÉGRAL	REMBOURSEMENT INTÉGRAL
Équipement à tarif libre - Classe II <sup>(22)</sup> <sup>(23)</sup> - Aide auditive moins de 20 ans <sup>(24)</sup> et/ou atteint de cécité	1700 €/oreille	1700 €/oreille	1700 €/oreille
Équipement à tarif libre - Classe II <sup>(22)</sup> <sup>(23)</sup> - Aide auditive 20 ans et plus	1400 €/oreille	1400 €/oreille	1400 €/oreille
Accessoires et fournitures	100 % BR	100 % BR	100 % BR

Vos garanties 2025	BASE 4	BASE 5	SURCOMPLÉMENTAIRE (option non responsable)
 <b>OPTIQUE</b> <sup>(25)</sup>			
<b>Actes remboursés par la Sécurité sociale</b>			
Lunettes - Équipement 100 % Santé <sup>(13)</sup> (y compris examen de la vue par l'opticien) Monture + 2 verres de Classe A <sup>(26)</sup>	REMBOURSEMENT INTÉGRAL	REMBOURSEMENT INTÉGRAL	REMBOURSEMENT INTÉGRAL
Lunettes <sup>(26)</sup> Monture + 2 verres de Classe B	Voir tableau "Grille optique"	Voir tableau "Grille optique"	Voir tableau "Grille optique"
Lentilles prescrites <sup>(27)</sup> - Forfait par an/bénéficiaire	350 €/an	350 €/an	350 €/an
<b>Actes non remboursés par la Sécurité sociale</b>			
Lentilles prescrites jetables <sup>(27)</sup> - Forfait par an/bénéficiaire	350 €/an	350 €/an	350 €/an
Chirurgie optique réfractive - Forfait par œil	1000 €/œil	1000 €/œil	1000 €/œil
 <b>SPORT SUR ORDONNANCE</b>			
Sport sur ordonnance auprès d'un professionnel agréé pour les adhérents reconnus en Affection de Longue Durée (ALD) ou éligibles <sup>(28)</sup> - Forfait par an	300 €/an	400 €/an	400 €/an
 <b>ASSISTANCE</b>			
Assistance Matmut	INCLUS	INCLUS	INCLUS
 <b>SERVICES +</b>			
Itelis : avantages tarifaires optique et audio	INCLUS	INCLUS	INCLUS
Medaviz : téléconsultation 24 h/24, 7 j/7	INCLUS	INCLUS	INCLUS
deuxiemeavis.fr : service d'accès à l'expertise médicale en ligne	INCLUS	INCLUS	INCLUS
Livmed's : livraison de médicaments à domicile	INCLUS	INCLUS	INCLUS
Méta-Coaching : programmes de coaching santé en ligne	INCLUS	INCLUS	INCLUS
Salvum : formation en ligne aux 1 <sup>ers</sup> secours	INCLUS	INCLUS	INCLUS
Protection Juridique Santé	INCLUS	INCLUS	INCLUS

## Grille optique 2025

VERRES DE "CLASSE B" ET MONTURE (Monture total de la garantie, Sécurité sociale incluse)	BASE 4		BASE 5		SURCOMPLÉMENTAIRE (option non responsable)	
	ADULTE	ENFANT	ADULTE	ENFANT	ADULTE	ENFANT
<b>Par verre Unifocal, Sphérique</b>						
Sphère de -6 à +6	150 €	80 €	150 €	80 €	150 €	80 €
Sphère de -6,25 à -12 ou de +6,25 à +12	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €
Sphère < -12 ou > +12	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €
<b>Par verre Unifocal, Sphérique-cylindrique</b>						
Cylindre <= +4, sphère de -6 à 0	150 €	90 €	150 €	90 €	150 €	90 €
Sphère > 0 et (Sphère + cylindre) <= +6	150 €	90 €	150 €	90 €	150 €	90 €
Sphère > 0 et (Sphère + cylindre) > +6	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €
Cylindre <= +4, sphère < -6	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €
Cylindre > +4, sphère de -6 à 0	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €
Cylindre > +4, sphère < -6	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €
<b>Par verre Multifocal ou Progressif sphérique</b>						
Sphère de -4 à +4	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €
Sphère de < -4 ou > +4	350 €	250 €	350 €	250 €	350 €	250 €
<b>Par verre Multifocal ou Progressif Sphéro-cylindrique</b>						
Cylindre <= +4, sphère de -8 à 0	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €
Sphère > 0 et (Sphère + cylindre) <= +8	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €
Sphère > 0 et (Sphère + cylindre) > +8	350 €	350 €	350 €	350 €	350 €	350 €
Cylindre > +4, sphère de -8 à 0	350 €	350 €	350 €	350 €	350 €	350 €
Sphère < -8	350 €	350 €	350 €	350 €	350 €	350 €
<b>Par monture</b>						
Monture	100 €	100 €	100 €	100 €	200 €	200 €



**RENFORT HOSPITALISATION 2025**  
 Option facultative « renfort hospitalisation »

OPTION « RENFORT HOSPITALISATION »*	OPTION « NON RESPONSABLE » (en complément du Socle ou des options)
<b>HOSPITALISATION</b> (Médecine, chirurgie, psychiatrie, hors chirurgie esthétique) <b>En établissement conventionné ou non</b> (En établissement non conventionné, la prise en charge est limitée au ticket modérateur) <b>ACTES REMBOURSES PAR LA SECURITE SOCIALE</b> Honoraires (y compris la participation forfaitaire sur les actes lourds)	
Praticien adhérent DPTAM <sup>(2) (3)</sup>	-
Praticien non adhérent DPTAM <sup>(2) (3)</sup>	+ 200 % BR

\*Hors périmètre de mutualisation du régime

**BR** : Base de Remboursement  
**SS** : Sécurité Sociale  
**RO** : Régime Obligatoire  
**SMR** : Service Médical Rendu

**OPTAM** : Option de Pratique Tarifaire Maîtrisée  
**PMSS** : Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale  
**DPTM** : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée

**TM** : Ticket Modérateur  
**FR** : Frais Réels  
**DE** : Dépense Engagée

Les pourcentages indiqués incluent la part de la Sécurité sociale et s'appliquent sur la Base de Remboursement (BR) pour les actes relevant de la CCAM (Classification Commune des Actes Médicaux), tarif de convention pour les actes référencés NGAP (Nomenclature Générale des Actes Professionnels), tarif de responsabilité pour les actes référencés LPP (Liste des Produits et des Prestations). Pour les praticiens non conventionnés, la Base de Remboursement est retenue sur la base du tarif d'autorité. Les forfaits annuels s'entendent dans le cadre de l'année civile et par bénéficiaire. Les forfaits sont versés sur présentation de l'original de la facture nominative acquittée et détaillée par acte. Nos remboursements ne peuvent être supérieurs au montant des frais restant à charge effective de l'adhérent. Le total des remboursements est exprimé y compris la part RO.

**(1)** Sont uniquement concernés les frais de médecine, chirurgie, obstétrique, psychiatrie (hors chirurgie esthétique) en établissement hospitalier conventionné. En établissement hospitalier non conventionné, la prise en charge est limitée au remboursement du Ticket Modérateur (TM).

**(2)** Y compris la participation forfaitaire pour les actes lourds.

**(3)** DPTAM = Dispositifs de Pratiques Tarifaires Maîtrisées : en adhérant à ces dispositifs (OPTAM ou OPTAM-CO en Chirurgie et Obstétrique), les professionnels de santé s'engagent à limiter leurs dépassements d'honoraires dans des conditions établies avec la Sécurité sociale dans la convention médicale. Pour savoir si un médecin a adhéré à l'OPTAM ou à l'OPTAM-CO, il est possible de consulter le site internet [annuaire.sante.ameli.fr](http://annuaire.sante.ameli.fr).

**(4)** Sans limitation de durée.

**(5)** La chambre particulière par journée correspond à une chambre pour une chirurgie et/ou anesthésie avec admission et sortie le jour même (ambulatoire).

**(6)** Auprès d'un professionnel de santé conventionné ou non.

**(7)** SMUR : Service Médical d'Urgence Régional : il s'agit d'une organisation régionale mettant à la disposition du SAMU une ambulance médicalisée permettant d'assurer les premiers soins et le transport dans un service hospitalier.

**(8)** Forfait global valable pour les actes non remboursés par la Sécurité sociale, chez les praticiens diplômés dans leur spécialité et inscrits aux registres officiels de l'Assurance Maladie. Pour l'acupuncture, seuls sont remboursés les actes chez un médecin, une sage-femme ou un chirurgien-dentiste.

**(9)** Forfait valable sur prescription médicale et facture nominative acquittée.

**(10)** Forfait global valable pour les actes non remboursés par la Sécurité sociale sur facture nominative acquittée, chez les psychologues diplômés dans leur spécialité et inscrits aux registres officiels de l'Assurance Maladie jusqu'au 31/12/2025.

**(11)** Ouvert aux personnes de plus de 3 ans (enfants, adolescents et adultes) et valable chez les psychologues partenaires du dispositif « Mon soutien psy », diplômés dans leur spécialité et inscrits aux registres officiels de l'Assurance Maladie. Dans la limite de 12 séances par an, avec une première séance qui est un entretien d'évaluation et entre 1 à 11 séances de suivi psychologique (50 €/séance). Ce nombre est adapté aux besoins et déterminé par le psychologue. Garantie uniquement disponible dans les « contrats responsables ».

**(12) Prothèses relevant du 100% Santé sans reste à charge** : couronne et bridge métalliques (toutes dents), couronne céramique zircone (dents hors molaires), couronne céramométallique et céramique hors zircone (incisives, canines et 1ères prémolaires), bridge céramométallique (incisives), prothèses amovibles à plaque base résine. Leurs prix sont encadrés par des Prix Limites de Vente (PLV).

**(13)** Dispositif « 100 % Santé » par lequel les assurés couverts par un contrat de complémentaire santé responsable peuvent bénéficier de certaines prestations d'optique, d'aides auditives et de prothèses dentaires définies règlementairement et intégralement remboursées par l'assurance maladie obligatoire (Sécurité sociale) et les complémentaires santé, donc sans frais restant à leur charge, sous réserve que les professionnels de santé respectent les tarifs maximums fixés.

**(14)** Dents de sourire : ce sont les incisives-canines-prémolaires. Ces dents correspondent aux dents n°11, 12, 13, 14, 15, 21, 22, 23, 24, 25, 31, 32, 33, 34, 35, 41, 42, 43, 44, 45.

**(15)** Dents de fond de bouche correspondent aux dents n° 16, 17, 18, 26, 27, 28, 36, 37, 38, 46, 47 et 48.

**(16)** Prothèses dentaires à tarifs maîtrisés dans la limite des Prix Limites de Vente (PLV) et à tarifs libres.

**(17)** Les forfaits sont calculés et proratisés sur la base de la codification de la Sécurité sociale indiquée pour l'orthodontie et sur la Base de Remboursement de l'acte indiqué sur la ligne correspondant aux soins et prothèses. En ce qui concerne les prothèses dentaires, si plusieurs dents sont remplacées par une même prothèse conjointe, un seul forfait proratisé est remboursé.

**(18)** Dans ce cas, le remboursement opéré par l'organisme de complémentaire santé est réalisé par référence à la Base de Remboursement reconstituée de la cote « TO90 ».

**(19)** Ces garanties s'appliquent aux frais exposés pour l'acquisition d'une aide auditive par période de 4 ans dans les conditions précisées par la « Liste des produits et prestations » (LPP) de la nomenclature de la Sécurité sociale (accessible sur le site [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)).

**(20) Équipement relevant du 100% Santé (aides auditives classe I) sans reste à charge** : contours d'oreille classiques, contours à écouteurs déportés, intra-auriculaires, 30 jours d'essai et 4 ans de garantie fabricant, au moins 3 options (système anti-acouphène, connectivité sans fil, réducteur bruit du vent...)

**(21)** Voir la liste règlementaire des options de la liste A et de la liste B.

**(22)** Equipement à tarif libre (aide auditive de classe II) : entretien (y compris le changement des piles), réglages, réparation prothèses auditives réalisée par l'audioprothésiste prise en charge à hauteur de 100% de la base de remboursement de la Sécurité sociale. Les prix des aides auditives sont encadrés par des Prix Limites de Vente (PLV).

Forfait "aide auditive" versé dans la limite de deux équipements (soit un équipement par oreille) tous les 4 ans à partir de la date d'achat.

**(23)** Dans la limite de 1 700 € (hors accessoires) par aide auditive (Ticket Modérateur et remboursement par l'assurance maladie obligatoire compris). Au minimum, remboursement de 100 % BR.

**(24)** Jour d'anniversaire des 20 ans inclus dans la garantie « Aide auditive moins de 20 ans et/ou atteint de cécité »

**(25)** Renouvellement annuel en cas de renouvellement anticipé d'un équipement ou pour les enfants de moins de 16 ans révolus. Renouvellement tous les 6 mois pour les enfants de moins de 6 ans en cas de mauvaise adaptation de la monture à la morphologie du visage. Renouvellement par équipement (monture + verres) tous les 2 ans à compter du 16<sup>ème</sup> anniversaire (hors situation médicale particulière pour les verres).

**(26)** Les verres sont définis par les codes « Liste des produits et prestations » (LPP) de la nomenclature de la Sécurité sociale (accessible sur le site [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)).

**(27)** Pour les lentilles jetables acceptées, au minimum remboursement du Ticket Modérateur (TM) qui est la différence entre la base de remboursement et le montant remboursé par l'assurance maladie obligatoire (avant application sur celui-ci de la participation forfaitaire d'un euro ou d'une franchise).

**(28)** Forfait valable sur prescription médicale et facture nominative acquittée d'un professionnel de sport agréé Activité Physique Adaptée (APA) ou certifié par une fédération sportive pour les personnes en Affection Longue Durée (ALD), aux patients atteints d'une maladie chronique, présentant des facteurs de risque et aux personnes en situation de perte d'autonomie tels que définis par décret.

**Assureur de la garantie Santé - Mutuelle Ociane** - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité. N° Siren 434 243 085. Siège social : 35, rue Claude-Bonnier 33054 Bordeaux CEDEX.

**Matmut** - Mutuelle assurance des travailleurs mutualistes - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 66, rue de Sotteville 76100 Rouen.

Les statuts de la Mutuelle Ociane Matmut sont disponibles sur [matmut.fr](http://matmut.fr).

**Matmut Protection Juridique** - Prestation réalisée par Matmut Protection Juridique - Société du Groupe Matmut - SA au capital de 7 500 000 € entièrement libéré, 423 499 391 RCS Rouen. Entreprise régie par le Code des assurances.

Siège social : 66, rue de Sotteville 76100 Rouen.

**Assistance** - Prestations réalisées par IMA GIE - Groupement d'intérêt économique au capital social de 3 547 170 €, inscrit au RCS de Niort sous le n° Siren 433 240 991. Siège social : 118, avenue de Paris 79000 Niort.

**Itelis** est une marque d'Isea. Isea SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 5 452 135,92 € - Immeuble « Le Diapason » - 218, avenue Jean-Jaurès 75916 Paris CEDEX 19 - 440 358 471 RCS Paris.

**Medaviz** - Service mis en oeuvre par Podalire - SAS au capital de 79 920 €, inscrite au RCS de Paris sous le n° Siren 807 414 024. Siège social : 10, rue de Penthièvre 75008 Paris. Le service doit faire l'objet d'une utilisation raisonnable.

**Deuxiemeavis.fr** - La plateforme web [www.deuxiemeavis.fr](http://www.deuxiemeavis.fr) est éditée par la société Carians - Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital social de 109 230 €, inscrite au RCS de Paris sous le n° Siren 803 657 717. Siège social : 1, boulevard Pasteur 75015 Paris.

**Livmed's** - Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital social de 67 114 €, inscrite au RCS de Nice sous n° 881 600 456. Siège social : 1, avenue de Suède 06000 Nice.

Coaching santé délivré par **MetaCoaching** - SAS au capital social de 383 299 €, inscrite au RCS de Paris sous le n° Siren 513 782 003. Siège social : 65, rue Saint-Charles 75015 Paris.

**Salvum** - Formation en ligne de secourisme - SAS au capital social de 451 520 €, inscrite au RCS de Meaux sous le n° Siren 801 777 541. Siège social : 1, avenue Christian-Doppler 77700 Serris.









	BASE 1	BASE 2	BASE 3	BASE 4	BASE 5	SURCOMPLÉMENTAIRE (option non responsable)
<b>DENTAIRE</b>						
<b>Soins et prothèses 100 % Santé</b> Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires						
Prix moyen pratiqué	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €
Remboursement Sécurité sociale	72 €	72 €	72 €	72 €	72 €	72 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>428 €</b>	<b>428 €</b>	<b>428 €</b>	<b>428 €</b>	<b>428 €</b>	<b>428 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Soins hors 100 % Santé</b> Détartrage						
Prix moyen pratiqué	43,38 €	43,38 €	43,38 €	43,38 €	43,38 €	43,38 €
Remboursement Sécurité sociale	26,03 €	26,03 €	26,03 €	26,03 €	26,03 €	26,03 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>17,35 €</b>	<b>17,35 €</b>	<b>17,35 €</b>	<b>17,35 €</b>	<b>17,35 €</b>	<b>17,35 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Prothèses à tarif libre hors 100 % Santé</b> Couronne céramo-métallique sur molaires						
Prix moyen pratiqué	557 €	557 €	557 €	557 €	557 €	557 €
Remboursement Sécurité sociale	72 €	72 €	72 €	72 €	72 €	72 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>144 €</b>	<b>168 €</b>	<b>468 €</b>	<b>468 €</b>	<b>485 €</b>	<b>485 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>341 €</b>	<b>317 €</b>	<b>17 €</b>	<b>17 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale</b> Traitement par semestre pour un enfant de moins de 16 ans (6 semestres maximum)						
Prix moyen pratiqué	707 €	707 €	707 €	707 €	707 €	707 €
Remboursement Sécurité sociale	193,50 €	193,50 €	193,50 €	193,50 €	193,50 €	193,50 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>290,25 €</b>	<b>387 €</b>	<b>513,50 €</b>	<b>513,50 €</b>	<b>513,50 €</b>	<b>513,50 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>223,25 €</b>	<b>126,50 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>AIDES AUDITIVES</b>						
<b>Équipement 100 % Santé - Classe I</b> Forfait aide auditive par oreille pour un adulte de 35 ans						
Prix moyen pratiqué	950 €	950 €	950 €	950 €	950 €	950 €
Remboursement Sécurité sociale	240 €	240 €	240 €	240 €	240 €	240 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>710 €</b>	<b>710 €</b>	<b>710 €</b>	<b>710 €</b>	<b>710 €</b>	<b>710 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Équipement à tarif libre hors 100 % Santé - Classe II</b> Forfait aide auditive par oreille pour un adulte de 35 ans						
Prix moyen pratiqué	1582 €	1582 €	1582 €	1582 €	1582 €	1582 €
Remboursement Sécurité sociale	240 €	240 €	240 €	240 €	240 €	240 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>610 €</b>	<b>760 €</b>	<b>1160 €</b>	<b>1160 €</b>	<b>1160 €</b>	<b>1160 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>732 €</b>	<b>582 €</b>	<b>182 €</b>	<b>182 €</b>	<b>182 €</b>	<b>182 €</b>